

Paris, le 10 décembre 2025.

Le SNAO prend acte du vote du PLFSS mais alerte : un Ondam insuffisant qui fragilise l'accès aux soins

Le Syndicat National Autonome des Orthoptistes (SNAO) prend acte de l'adoption du Projet de loi de financement de la Sécurité sociale (PLFSS) 2026. Ce vote évite une instabilité institutionnelle majeure, mais il ne répond pas aux besoins urgents des soins de ville et en particulier de la filière visuelle.

Un Ondam qui ne permet pas de répondre aux besoins des patients : Même revu mécaniquement à la hausse, l'Ondam reste très en retrait par rapport à l'activité réelle sur le terrain. Pour les patients, cela signifie :

- des délais d'accès aux soins qui risquent encore de s'allonger,
- des dépistages moins accessibles, notamment pour les publics fragiles,
- une prise en charge plus difficile des troubles chroniques et des situations complexes (basse vision, troubles neurovisuels, enfants à risque d'amblyopie),
- un risque accru d'inégalités territoriales.

Sans moyens adaptés, il sera impossible d'accompagner correctement l'évolution des besoins, l'accès direct ou les protocoles de coopération, pourtant essentiels à la fluidité du parcours de soins visuels.

Des signaux préoccupants pour la médecine libérale : Les discussions parlementaires ont fait réapparaître des propositions fragilisant la négociation conventionnelle et laissant entrevoir un pilotage centralisé des soins de ville.

Pour les orthoptistes comme pour les patients, cela signifierait moins de capacité à adapter les organisations aux réalités locales et une prise de décision davantage guidée par des contraintes budgétaires que par les besoins réels.

Un vote nécessaire, mais encore beaucoup à construire : Si l'adoption du PLFSS permet de maintenir un cadre financier minimal, le texte ne donne toujours pas de trajectoire solide pour les soins de ville. Les prochains mois devront permettre d'avancer vers un financement réellement adapté, une stratégie pluriannuelle et un renforcement du dialogue conventionnel pour sécuriser la qualité des soins visuels.

Le SNAO restera pleinement mobilisé pour défendre les orthoptistes et garantir l'accès des patients à des soins de vision disponibles, coordonnés et de qualité sur tout le territoire.

Le texte adopté évite une catastrophe, mais il ne prépare toujours pas l'avenir.

Mélanie ORDINES, Présidente 0788942353 presidence.snao@orthoptiste.pro